

L'ÉPILOGUE EN VUE DES AVENTURES DE LA CARRIÈRE DU CAPON À MIRABEAU

La carrière du Capon, une histoire mouvementée et un combat de citoyens pour leur environnement. Après 20 ans de démêlés divers, la réhabilitation commence. La carrière du Capon est située à Mirabeau, sur le massif de Malacoste dominant le défilé de Mirabeau, en aval du ruisseau du Rivet qui débouche, en passant sous 10 trois ponts, dans la Durance en amont de la chapelle, classée Monument Historique St Madeleine, et au dessus des piles de l'ancien pont suspendu de Mirabeau, également classées. La carrière a été exploitée entre 1978 et 1992 par l'entreprise Durance Granulats et ce, pour des projets limités dans le temps (5 ans) et dans l'espace (7500m²). Mais en 1995, les services administratifs s'aperçoivent que l'exploitation a débordé sur des terrains non autorisés et demandent à l'entreprise de régulariser la situation en déposant une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation. L'entreprise demande donc à étendre l'exploitation de 2,3 hectares : un sacré trou supplémentaire... Une enquête publique est diligentée et c'est alors que les riverains, les associations et les habitants de Mirabeau se mobilisent pour défendre leur patrimoine naturel et leur tranquillité. Plus de deux cents personnes expriment leur point de vue auprès du commissaire enquêteur et signent une pétition « contre » l'extension de la carrière. Commence alors des manœuvres qui amènent le conseil municipal de la commune à voter « contre » en juillet 1996, puis à voter « pour » l'extension en septembre 1996 !

Enfin, et à la consternation générale, le préfet de l'époque autorise le projet d'exploitation pendant quinze ans et sur 4,1 hectares. Mais c'est sans compter sur l'obstination des habitants de Mirabeau aidés par l'association Luberon Nature qui entreprennent une guérilla juridique par des recours successifs auprès du tribunal administratif de Marseille ; d'appel en appel, le tribunal annule en juillet 2003 l'autorisation d'exploitation de la carrière. L'entreprise Durance Granulats réplique en deux temps : il fait appel à la décision du tribunal, et sans attendre le jugement en appel il dépose une demande de renouvellement et d'exploitation pour une durée de quinze ans et une extension de plus de... 10 hectares ! Un immense trou en pleine colline de cinquante mètres de profondeur, et visible depuis l'église du village ! Les habitants de Mirabeau sont de nouveau consultés. L'association Mirabeau Environnement organise la mobilisation par un pique-nique mémorable et des ballons géants gonflés à l'hélium délimitent dans l'espace le périmètre du projet d'extension de la carrière : c'est juste énorme... La bataille juridique se poursuit malgré tout, et la commission départementale des carrières finit par refuser in extremis l'extension de l'exploitation sur les 10 11 hectares supplémentaires. Quand Durance Granulats

perd le recours en appel, le projet en sa totalité est refusé par le préfet. Un arrêté préfectoral de 2006 impose alors à l'entreprise de déposer un dossier de fin de travaux et un projet de remise en état du site. Mais Durance Granulats s'obstine encore et c'est à Paris que le Conseil d'Etat clos définitivement le projet d'extension en 2007. L'entreprise Durance Granulats propose dans un premier temps de réhabiliter la carrière en « dégageant » certaines parties du site et en prélevant par conséquent encore des centaines de mètres cube de roche... Ce projet est abandonné en 2012 étant incompatible avec le nouveau PLU de Mirabeau. Il est remplacé par un second projet, suivi et amélioré cette fois par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et Logement), les services régionaux du MEDDE (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et de l'Energie), le Parc du Luberon, la Mairie de Mirabeau, et bien sûr les riverains et les associations locales. Le projet de réhabilitation a ainsi pour objectif de « réintégrer » l'ancienne carrière dans son paysage naturel. L'équipe municipale a demandé la possibilité d'aménager un sentier pédestre pour traverser le site. Certes, le canyon du Rivet a disparu. Mais, c'est un mal pour un bien : l'exploitation a révélé des strates géologiques et des phénomènes géomorphologiques extraordinaires que des scientifiques étudient activement. Aujourd'hui, les falaises et les strates de la carrière du Capon sont comme les pages d'un livre ouvert qui nous racontent l'histoire géologique mouvementée de la Provence sur 200 millions d'années : c'est un véritable patrimoine susceptible d'attirer, avec l'aide de panneaux explicatifs et pédagogiques adaptés, de nombreux promeneurs et des touristes. Les travaux de réhabilitation s'achèveront en principe en mars 2017. L'entreprise Durance Granulats a l'occasion d'exprimer tout son savoir-faire en procédant, sous le contrôle et la surveillance des institutions, de la Mairie et des associations, à une réhabilitation exemplaire. L'ancienne carrière du Capon, enfin rendue aux mirabelains, deviendra alors un lieu de promenade pédagogique et un site remarquable pouvant être classé au patrimoine géologique national. Il aura fallu 20 ans d'âpres et d'obstinées batailles pour qu'enfin soit rendu au silence et à la nature, ce coin de notre espace naturel communal. Comme quoi, la solidarité des habitants, la mobilisation des citoyens pour défendre leur environnement et leur cadre de vie, et les associations, peuvent ensemble réussir à contrer les appétits les plus importants. Mais que de temps, de travail, et de persévérance !